

Intitulé du poste : Animateur sportif chargé de coordination USEP

DEFINITION DU POSTE

Secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine, le comité départemental USEP anime le réseau des associations USEP sur le territoire brétilien. Pour plus d'informations sur l'USEP 35 : [site internet](#).

Salarié de la Ligue 35, l'animateur sportif chargé de coordination sera sous la responsabilité de la direction générale, et par délégation du délégué départemental USEP. Il contribue à la mise en œuvre opérationnelle des orientations prises par le comité directeur bénévole, notamment l'organisation et la coordination des rencontres sportives associatives. Il travaillera en lien étroit avec l'animateur du comité départemental.

MISSIONS SPECIFIQUES A L'EMPLOI

- Organiser et animer des rencontres sportives associatives USEP
- Accompagner les associations USEP dans leurs projets sportifs et dans leur vie associative
- Animer des débats sur les valeurs véhiculées par l'USEP
- Assurer la gestion de la banque de matériel
- Assurer la promotion de l'USEP sur le département

THEMATIQUES DES PROJETS D'ANIMATIONS :

Sports, santé, olympisme, vie associative, citoyenneté, développement durable et engagement.

FORMATION ET EXPERIENCES REQUISES

- BPJEPS APT ou autres, Licence STAPS : titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité, nécessaire pour obtenir l'agrément de l'IA-DASEN en vue d'intervenir en milieu scolaire
- Expériences dans l'animation sportive
- Expériences dans le milieu scolaire serait un plus

COMPETENCES REQUISES

- Mise en œuvre de démarches pédagogiques adaptées aux enjeux de l'école
- Conception et animation de projets d'animations en cohérence avec les valeurs de l'USEP
- Bonne connaissance du secteur de l'animation sportive
- Rédaction de documents variés : courriels, comptes-rendus, etc.

CAPACITES SPECIFIQUES A L'EMPLOI

- S'adapter à différents publics / à différents espaces
- Travailler en équipe
- Faire preuve d'autonomie dans un cadre
- Faire preuve de loyauté

CONDITIONS DE TRAVAIL

- CDI à temps plein à partir du 01/02/2022 (39h avec RTT)
- Déplacements à prévoir sur l'ensemble du département (permis B et véhicule personnel indispensable)
- Groupe D - Convention collective de l'animation

CANDIDATURE

A l'attention de la direction générale - via l'assistante de direction : recrutement@ligue35.org
Adresser CV et lettre de motivation en format numérique pour le **21/01/2022 au plus tard**